

cnks XXI^{es} JNKS

Besançon
Vendredi 23 & Samedi 24 novembre 2018

KINESITHERAPIE SALARIEE L'INTENTION, le GESTE & la TRACE (2018 – 2019 - 2020)

Pratique(s) Professionnelle(s) & Formation(s)
depuis HPST, à l'aune de STSS et d'une ère du numérique



CHRU de Besançon - Hôpital Saint Jacques
Unité de Formation en Masso-Kinésithérapie – Site de l'Arsenal Bâtiment L
2 Place Saint Jacques 25030 Besançon



JOURNEES NATIONALES DE LA KINESITHERAPIE SALARIEE
Session de formation continue organisée par le
COLLEGE NATIONAL DE LA KINESITHERAPIE SALARIEE
n° Siret : 429 731 409 00026 n° de déclaration d'activité 11 94 08506 94



Programme
au 23 10 18

JNKS Besançon 2018 Vendredi 23 novembre 2018

CHRU de Besançon Hôpital Saint Jacques Arsenal Bâtiment L 25030 Besançon

Interrogeons ensemble l'intention de la kinésithérapie salariée et des kinésithérapeutes, par la lecture des r-évolutions politiques, territoriales et techniques, dans les pratiques et les formations inter-professionnelles

9h 00 – 12 h 30

Stratégies de santé & nouvelles coopérations territoriales : quelle(s) intention(s) ?

Accueil 8 h 30

- Ouverture en présence de Madame C. Carroger, Directrice Générale du CHRU Besançon
- Santé 2022, Stratégie Transformation Système de Santé & territorialisation : nouveaux paradigmes ?
– Conseiller du Ministère des Solidarités et de la Santé sous réserve
- RAAC, SRPR, Expérience Patient : des pratiques 'autour' à un accompagnement 'a(u)près' ?
– P-H. Haller (13)
- Service sanitaire et santé publique : contributions, organisations et territoires.
– S. Baedle (75)
- L'évolution des établissements de santé : GHT et offre de soins
– J-P. Segade (75)
- Nouvelles menaces sanitaires, du principe de précaution aux situations sanitaires exceptionnelles
– O. Saltarelli (39)

Pause déjeuner
sur place

14 h 00 – 17 h 00

La société 2.0 ? la santé 2.0 ? des usagers 2.0 ? des professionnels 2.0 ? ... pour quoi ?

- Réseaux sociaux & Hôpital : outils formidables ou instruments fort minables ?
– Y. Cottret (60)
- Table ronde : de #sauvonslakinéhospitaliere à #fierdemonhôpital ... E réputation et influence
– table ronde en présence d'influenceurs des réseaux sociaux
- Corps et transhumanisme, le corps qui chavire
– Ph. Stevenin (78)
- L'évolution des Soins de suite et de réadaptation : pratiques, TIC et éthique
– C. Darré (59)

Prix de la kinésithérapie salariée

Pour les participants qui le souhaitent : Assemblée Générale du CNKS de 17h à 19h

Programme
au 07 10 18

JNKS Besançon 2018

Samedi 24 novembre 2018

CHRU de Besançon Hôpital Saint Jacques Arsenal Bâtiment L 25030 Besançon

Accueil 8 h 45

09 h 00 – 12 h 30

Des évolutions des pratiques à l'évolution des exercices ... intention et sens du travail

- QVT : les enseignements issus d'une démarche participative
– M. Fortier G. Reibaldi – (75)

L'interprofessionnalité, pivot de la Qualité de Vie au Travail : Livret vert UIPARM
– V. Martel (76) A. Gibelin (79) V. Corre (69)
- Démographie professionnelle : enjeux de l'exercice mixte
– A. Guillaume (39)

Expertise et/ou pratique avancée : retour sur 20 ans de pistes interprofessionnelles
– J-M. Pugin (54) Y. Cottret (60)
- Accès direct, Pratique(s) avancée(s) : avancée ou segmentation professionnelle ? - J. Grouès

Pause déjeuner
sur place

14 h 00 – 17 h 00

Vers une Formation universitaire & 2.0 ? Quels enseignements ? Quels enseignants ?

- Panorama de la recherche et de l'universitarisation des professions paramédicales : disciplines, objets/sujets, modalités et enjeux.
– Y. Le Faou (35) G Baulien (39)
- L'innovation pédagogique au service d'un enseignement EBP.
– M. Brika (39)
- L'intention, le geste et la trace dans la kinésithérapie salariée.
– A. Pillotti (77) P-H. Haller (13)

JNKS 23 & 24 novembre 2018

Modalités d'inscriptions

Inscriptions sur www.cnks.org

informations et renseignements : contact.cnks@gmail.com

Les données personnelles collectées par le CNKS en sa qualité d'organisme de formation continue sont utilisées dans le strict cadre de la gestion administrative des XXI^e Journées Nationales de la Kinésithérapie Salariée. Conformément au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit de vérification, de rectification ou d'effacement de ces données.

OU à défaut et avant le 16 novembre par courrier à : CNKS c/o TOURLET Clémentine, 39 boulevard Aillaud 13005 Marseille

Prise en charge par la formation continue :

Formulaire électronique papier à compléter par le responsable de la formation continue de l'établissement, (ou bulletin d'inscription à adresser à l'adresse indiquée en haut de page. Une convention de formation sera adressée, par le **CNKS**, dès réception du bulletin d'inscription, au directeur de l'établissement.

Prise en charge personnelle : joindre au bulletin dûment complété, daté et signé, le **règlement** des frais d'inscription - et prestations annexes s'il y a lieu - par chèque à l'ordre du **CNKS**

A réception du dossier complet dûment constitué (inscription individuelle accompagnée de règlement ou convention signée) le **CNKS transmettra les informations définitives relatives aux JNKS** (confirmation de convocation, informations pratiques...)

TARIFS *incluant pauses et repas (buffet) de midi*

avant le 12 octobre : <i>tarif normal</i>	adhérent *	non adhérent
Vend. 23 novembre	120 €	150 €
Sam.. 24 novembre	120 €	150 €
après le 12 octobre : <i>tarif majoré</i>	adhérent *	non adhérent
Vend. 23 novembre	150 €	180 €
Sam. 24 novembre	150 €	180 €

* à jour de la cotisation 2018 (adhésion sur cnks.org)

CNKS Association loi 1901 (déclarée en Préfecture du Val de Marne)

n° Siret : 429 731 409 00026

n° de déclaration d'activité 11 94 08506 94

[Code APE 8559 A - organisme de formation non assujetti à la TVA]

JNKS 23 & 24 novembre 2018

Prix de la kinésithérapie salariée

Vous souhaitez faire connaître et de diffuser vos travaux et vos investissements individuels ou collectifs dans le domaine de la kinésithérapie salariée ?

Le CNKS consacrera au cours des XXI^e JNKS des pratiques professionnelles ou interprofessionnelles, des pratiques pédagogiques et des pratiques de prévention par le **prix de la kinésithérapie salariée**.

Les productions admises à concourir devront être des travaux originaux (non publiés ou diffusés à dates des JNKS) : recherche inédite, productions récentes, synthèse de mémoire d'étudiant cadre de santé ou de recherche...

Catégories de prix de la kinésithérapie salariée :

pratiques professionnelles : dans le domaine de l'exercice salarié en établissement de santé public ou privé, **pratiques pédagogiques**, dans le domaine de la formation initiale, continue ou cadre, en établissement public ou privé, - **pratique interprofessionnelle**. (pédagogique ou professionnelle, exercée dans un cadre interprofessionnel), **pratiques de prévention**, dans le domaine de l'exercice salarié en établissement de santé public ou privé.

Informations, inscriptions et règlement :
contact.cnks@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION **JNKS 23 & 24 novembre 2018**

à retourner par courrier à : CNKS c/o TOURLET Clémentine, 39 boulevard Aillaud 13005 Marseille

jusqu'au lundi 12 octobre 2018 : tarif normal ... après lundi 12 octobre 2018 : tarif majoré

informations et renseignements : contact.cnks@gmail.com

remplir en majuscules svp

NOM

Prénom

Date DE : Date CDS :

Autre Diplôme :

Adresse domicile :

Code postal Ville

Tél. Tél. Cell.

email

remplir en majuscules svp

FONCTION exercée : Kinésithérapeute

Cadre (service) Cadre sup (service)

Cadre (enseignant) Cadre sup (enseignant)

Directeur Soins Directeur lfmk

Etablissement

Service ou pôle :

Adresse

Code postal Ville

Tél. Fax

email

Prise en charge par la formation continue : à compléter par le responsable de la formation continue de l'établissement, et adresser le bulletin à l'adresse indiquée en haut de page. Une convention de formation sera adressée, par le **CNKS**, dès réception du bulletin d'inscription, au directeur de l'établissement.

Prise en charge personnelle : joindre au présent bulletin document complété, daté et signé, le **règlement** des frais d'inscription - et prestations annexes s'il y a lieu - par chèque à l'ordre du **CNKS**

A le/...../.....

Signature du stagiaire

à compléter par le responsable en majuscules svp

NOM.....

Prénom.....

Fonction.....

Adresse

Tél..... Fax.....

email

Fait àle...../...../.....

BON POUR ACCORD

Cachet de l'établissement

et signature du responsable de la formation

TARIFS incluant pauses et repas (buffet) de midi
cocher les cases correspondantes (jours et tarifs)

avant le 12 octobre : <small>tarif normal</small>	adhérent *	non adhérent
Vend. 23 novembre	<input type="radio"/> 120 €	<input type="radio"/> 150 €
Sam.. 24 novembre	<input type="radio"/> 120 €	<input type="radio"/> 150 €
Total (à reporter) :	= €	= €

après le 12 octobre : <small>tarif majoré</small>	adhérent *	non adhérent
Vend. 23 novembre	<input type="radio"/> 150 €	<input type="radio"/> 180 €
Sam.. 24 novembre	<input type="radio"/> 150 €	<input type="radio"/> 180 €
Total (à reporter) :	= €	= €

* **à jour de la cotisation 2018** (adhésion sur cnks.org)

CNKS Association loi 1901 (déclarée en Préfecture du Val de Marne)

n° Siret : 429 731 409 00026

n° de déclaration d'activité 11 94 08506 94

[Code APE 8559 A - organisme de formation non assujéti à la TVA]